



**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mardi 4 septembre 2018 à 19 h
7701, boul. Louis- H.-La Fontaine**

PRÉSENCES :

M. Luis Miranda, Maire d'arrondissement
Mme Andrée Hénault, Conseiller de ville
Mme Kristine Marsolais, Conseillère d'arrondissement
M. Richard L Leblanc, Conseiller d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

M. Mohamed Cherif Ferah, Directeur d'arrondissement
Mme Jennifer Poirier, Secrétaire d'arrondissement
Mme Nataliya Horokhovska, secrétaire d'arrondissement substitut

ABSENCES :

Mme Lynne Shand, Conseillère d'arrondissement

Cette séance est tenue conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19).

Période de questions du public

La période de questions du public débute à 19 h et se termine à 20 h 52.

10.01

Période de questions des membres du conseil

Aucune question n'est posée.

10.02

CA18 12 224

Adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 4 septembre 2018 à 19 h

Il est proposé par Andrée Hénault

appuyé par Kristine Marsolais

et unanimement résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 4 septembre 2018 à 19 h, tel que livré aux membres du conseil.

ADOPTÉE

10.03

CA18 12 198

Approuver les procès-verbaux de la séance ordinaire du 3 juillet 2018 à 19 h, et des séances extraordinaires du 17 juillet 2018 à 9 h, du 23 juillet 2018 à 8 h 30 et du 31 juillet 2018 à 9 h

ATTENDU qu'une copie du procès-verbal a été livrée aux élus dans les délais prescrits par la Loi sur les cités et villes;

Il est proposé par Richard L Leblanc

appuyé par Andrée Hénault

et unanimement résolu :

D'approuver les procès-verbaux de la séance ordinaire du 3 juillet 2018 à 19 h, et des séances extraordinaires du 17 juillet 2018 à 9 h, du 23 juillet 2018 à 8 h 30 et du 31 juillet 2018 à 9 h.

ADOPTÉE

10.04

CA18 12 199

Entériner l'entente intervenue entre le Centre de services aux entreprises Pointe-de-l'Île et la Ville de Montréal - Arrondissement d'Anjou pour l'utilisation de locaux de l'arrondissement d'Anjou comme lieux d'hébergement

Il est proposé par Kristine Marsolais

appuyé par Richard L Leblanc

et unanimement résolu :

D'entériner l'entente intervenue entre le Centre de services aux entreprises Pointe-de-l'Île et la Ville de Montréal - arrondissement d'Anjou pour l'utilisation de locaux comme lieux d'hébergement lors d'une situation d'urgence, le tout selon les clauses et les conditions stipulées dans l'offre de services datée du 9 mai 2018, dont copie est jointe au dossier décisionnel.

D'autoriser le maire d'arrondissement à signer ladite entente, pour et au nom de l'arrondissement.

ADOPTÉE

20.01 1180556014

CA18 12 200

Accorder un soutien financier totalisant la somme de 19 543 \$ au Centre humanitaire d'organisation de ressources et de références d'Anjou (CHORRA) et au Carrefour solidarité Anjou (CSA), pour la période et le montant indiqué en regard de chacun d'eux, dans le cadre de l'Entente administrative pour l'accueil et l'intégration des immigrants conclue entre le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion et la Ville de Montréal - MIDI-Ville (2018 - 2021) et approuver les projets de convention à cet effet

Il est proposé par Andrée Hénault

appuyé par Kristine Marsolais

et unanimement résolu :

D'accorder un soutien financier totalisant la somme de 19 543 \$ aux organismes ci-après désignés, pour la période et le montant indiqués en regard de chacun d'eux, dans le cadre de l'Entente administrative pour l'accueil et l'intégration des immigrants conclue entre le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion et la Ville de Montréal - MIDI- Ville (2018 - 2021).

Organisme	Projet et période	Montant
Centre humanitaire d'organisation de ressources et de références d'Anjou (CHORRA)	Le coin de la réussite scolaire 2 juillet au 30 décembre 2018	11 143 \$
Carrefour solidarité Anjou (CSA)	Mieux s'intégrer pour mieux vivre 10 septembre au 14 déc. 2018	8 400 \$

D'approuver les deux projets de convention entre la Ville de Montréal - arrondissement d'Anjou et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers.

D'autoriser le maire et la secrétaire d'arrondissement à signer, pour et au nom de la Ville de Montréal - arrondissement d'Anjou, les conventions établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE
20.02 1180965008

CA18 12 201

Accorder une contribution financière de 12 500 \$ à l'organisme Opération Surveillance Anjou (OSA) pour la mise en œuvre du Programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine (année 2018) et approuver un projet de convention à cet effet

Il est proposé par Richard L Leblanc

appuyé par Andrée Hénault

et unanimement résolu :

D'accorder une contribution financière de 12 500 \$ à l'organisme Opération Surveillance Anjou (OSA) dans le cadre du programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine dans les arrondissements (Tandem) - année 2018.

D'approuver la convention entre la Ville de Montréal - arrondissement d'Anjou et Opération Surveillance Anjou (OSA) établissant les modalités et conditions de versement du soutien financier dans le cadre de ce programme.

D'autoriser le maire et la secrétaire d'arrondissement à signer, pour et au nom de la Ville de Montréal - arrondissement d'Anjou la convention à intervenir avec cet organisme.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE
20.03 1180965007

CA18 12 202

Autoriser une dépense totale de 204 918,34 \$, taxes incluses - Accorder un contrat au même montant à la compagnie Neptune Security Services inc. pour la location de services d'une agence de sécurité pour la surveillance de la bibliothèque Jean-Corbeil et des plateaux sportifs et de loisirs de l'arrondissement d'Anjou pour la période du 1er octobre 2018 au 30 septembre 2020, comportant une option de prolongation d'un an - Appel d'offres public numéro 18-16855 (2 soumissionnaires)

Il est proposé par Kristine Marsolais

appuyé par Richard L Leblanc

et unanimement résolu :

D'autoriser une dépense de 204 918,34 \$, taxes incluses, pour la location des services d'une agence de sécurité pour la surveillance de la bibliothèque Jean-Corbeil et des plateaux sportifs et de loisirs de l'arrondissement d'Anjou, pour la période du 1^{er} octobre 2018 au 30 septembre 2020, comprenant les frais accessoires, le cas échéant.

D'accorder à la compagnie Neptune Security Services inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, au prix de sa soumission datée du 31 mai 2018, soit au montant total de 204 918,34 \$, taxes incluses, selon une quantité prévisionnelle maximale de 6 448 heures et selon les taux horaires qui y sont indiqués pour la durée du contrat, le tout conformément aux documents de l'appel d'offres public numéro 18-16855 (2 soumissionnaires).

Ce contrat comporte une option de prolongation d'un an.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE

20.04 1180556015

CA18 12 203

Autoriser une dépense totale de 170 440 \$, taxes et contingences incluses - Octroyer un contrat de 154 946 \$, taxes incluses, à Creusage R.L (9083-0126 Québec inc.), pour les services de nettoyage et d'inspection des conduites d'égout, incluant le transport et la disposition des résidus pour la période du 5 septembre 2018 au 4 septembre 2021 - Appel d'offres public 18-16662 (3 soumissionnaires)

Il est proposé par Richard L Leblanc

appuyé par Andrée Hénault

et unanimement résolu :

D'autoriser une dépense de 170 440,30 \$, comprenant les contingences au montant de 15 494,57 \$, taxes incluses, pour les services de nettoyage et d'inspection des conduites d'égout, incluant le transport et la disposition des résidus, pour la période du 5 septembre 2018 au 5 septembre 2021, comprenant les frais accessoires, le cas échéant.

D'accorder à Creusage R. L. (9083-0126 Qc inc.), plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, au prix de sa soumission, soit 151 887,72 \$, taxes incluses, plus les indexations prévues de 2 % par année, soit un montant total de 154 945,73 \$, taxes incluses, et ce conformément aux documents d'appel d'offres public 18-16662 (3 soumissionnaires).

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE
20.05 1187046002

CA18 12 204

Prendre acte du rapport des décisions déléguées pour la période du 23 juin au 24 août 2018, de la liste des bons de commande approuvés, des demandes de paiement et des virements budgétaires pour la période comptable du 1er juin au 31 juillet 2018 ainsi que des achats par carte de crédit pour la période comptable du 1^{er} au 30 juin 2018

Il est proposé par Kristine Marsolais

appuyé par Richard L Leblanc

et unanimement résolu :

De prendre acte du rapport des décisions déléguées pour la période du 23 juin au 24 août 2018, de la liste des bons de commande approuvés, des demandes de paiement et des virements budgétaires pour la période comptable du 1^{er} juin au 31 juillet 2018 ainsi que des achats par carte de crédit pour la période comptable du 1^{er} au 30 juin 2018.

ADOPTÉE
30.01 1187169017

CA18 12 205

Donner un avis de motion et déposer le projet de règlement intitulé « Règlement déterminant les modalités de publication des avis publics » (RCA 139)

Le conseiller Andrée Hénault donne un avis de motion de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil d'arrondissement du règlement intitulé « Règlement déterminant les modalités de publication des avis publics » (RCA 139) et dépose le projet de règlement.

40.01 1187169015

CA18 12 206

Donner un avis de motion de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement concernant le zonage (RCA 40) » (RCA 40-29), afin de modifier les dispositions relatives aux cases de stationnement, les limites du plan de zonage et les grilles de spécifications des zones C-303, P-303, P-304, P-305 et P-307

La conseillère Kristine Marsolais donne un avis de motion de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil d'arrondissement du règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement concernant le zonage (RCA 40) » (RCA 40-29), afin de modifier les dispositions relatives aux cases de stationnement, les limites du plan de zonage et les grilles de spécifications des zones C-303, P-303, P-304, P-305 et P-307.

40.02 1185365023

CA18 12 207

Donner un avis de motion de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement concernant le zonage (RCA 40) » (RCA 40-30), afin d'assurer la concordance au Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047)

Le conseiller Richard Leblanc donne un avis de motion de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil d'arrondissement règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement concernant le zonage (RCA 40) » (RCA 40-30), afin d'assurer la concordance au Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047).

40.03 1185365024

CA18 12 208

Donner un avis de motion de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (RCA 45) » (RCA 45-8), afin de prévoir l'exigence visant à soumettre à la procédure de P.I.I.A. et aux recommandations du comité consultatif d'urbanisme tout projet de nouvelle construction et d'agrandissement de bâtiment industriel, visible ou non de la voie publique

Le conseiller Andrée Hénault donne un avis de motion de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil d'arrondissement du règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur les plans d'implantations et d'intégration architecturale (RCA 45) » (RCA 45-8), afin de prévoir l'exigence visant à soumettre à la procédure de P.I.I.A. et aux recommandations du comité consultatif d'urbanisme tout projet de nouvelle construction et d'agrandissement de bâtiment industriel, visible ou non de la voie publique.

40.04 1187133007

CA18 12 209

Donner un avis de motion et déposer le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement intérieur du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCA 50) » (RCA 50-6), afin de modifier les articles 1, 3, 11, 12, 15, 15.2 et 18

La conseillère Kristine Marsolais donne un avis de motion de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil d'arrondissement du règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement intérieur du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCA 50) » (RCA 50-6) et dépose le projet de règlement.

40.05 1187169014

CA18 12 210

Adopter le premier projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement concernant le zonage (RCA 40) » (RCA 40-29), afin de modifier les dispositions relatives aux cases de stationnement, les limites du plan de zonage et les grilles de spécifications des zones C-303, P-303, P-304, P-305 et P-307

Il est proposé par Richard L Leblanc

appuyé par Kristine Marsolais

et unanimement résolu :

D'adopter le premier projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement concernant le zonage (RCA 40) » (RCA 40-29), afin de modifier les

dispositions relatives aux cases de stationnement, les limites du plan de zonage et les grilles de spécifications des zones C-303, P-303, P-304, P-305 et P-307.

De mandater la secrétaire d'arrondissement pour tenir une consultation publique.

Ce règlement est susceptible d'approbation référendaire.

ADOPTÉE
40.06 1185365023

CA18 12 211

Adopter le premier projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement concernant le zonage (RCA 40) » (RCA 40-30), afin d'assurer la concordance au Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047)

Il est proposé par Richard L Leblanc

appuyé par Andrée Hénault

et unanimement résolu :

D'adopter le premier projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement concernant le zonage (RCA 40) » (RCA 40-30), afin d'assurer la concordance au Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047).

De mandater la secrétaire d'arrondissement pour tenir une consultation publique.

Ce règlement n'est pas susceptible d'approbation référendaire.

ADOPTÉE
40.07 1185365024

CA18 12 212

Adopter le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (RCA 45) » (RCA 45-8), afin de prévoir l'exigence visant à soumettre à la procédure de P.I.I.A. et aux recommandations du comité consultatif d'urbanisme tout projet de nouvelle construction et d'agrandissement de bâtiment industriel, visible ou non de la voie publique

Il est proposé par Richard L Leblanc

appuyé par Kristine Marsolais

et unanimement résolu :

D'adopter le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur les plans d'implantations et d'intégration architecturale (RCA 45) » (RCA 45-8), afin de prévoir l'exigence visant à soumettre à la procédure de P.I.I.A. et aux recommandations du comité consultatif d'urbanisme tout projet de nouvelle construction et d'agrandissement de bâtiment industriel, visible ou non de la voie publique.

De mandater la secrétaire d'arrondissement pour tenir une consultation publique.

Ce règlement n'est pas susceptible d'approbation référendaire.

ADOPTÉE
40.08 1187133007

CA18 12 213

Adopter le second projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement concernant le zonage (RCA 40) » (RCA 40-27), afin de modifier les normes d'implantation de la zone C-303

Il est proposé par Andrée Hénault

appuyé par Richard L Leblanc

et unanimement résolu :

D'adopter le second projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement concernant le zonage (RCA 40) » (RCA 40-27), afin de modifier les normes d'implantation de la zone C-303.

Ce règlement est susceptible d'approbation référendaire.

ADOPTÉE

40.09 1185365022

CA18 12 214

Adopter le second projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement concernant le zonage (RCA 40) » (RCA 40-28), afin de modifier la définition de « case de stationnement »

Il est proposé par Kristine Marsolais

appuyé par Richard L Leblanc

et unanimement résolu :

D'adopter le second projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement concernant le zonage (RCA 40) » (RCA 40-28), afin de modifier la définition de « case de stationnement ».

Ce règlement est susceptible d'approbation référendaire.

ADOPTÉE

40.10 1185947012

CA18 12 215

Adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement concernant la paix, le bon ordre et les nuisances (1607) » (RCA 1607-15), afin d'interdire la vente d'aliments sur le domaine public et de permettre au conseil d'arrondissement d'autoriser par ordonnance, à l'occasion d'événements spéciaux, la vente d'aliments pour consommation humaine

Vu l'avis de motion numéro CA18 12190 du « Règlement modifiant le Règlement concernant la paix, le bon ordre et les nuisances (1607) » (RCA 1607-15), donné par la conseillère Kristine Marsolais à la séance du 31 juillet 2018;

Vu le dépôt du projet de ce règlement à la séance du 31 juillet 2018 par sa résolution CA18 12190;

ATTENDU QU'une copie du règlement et du dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance;

ATTENDU QUE l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Il est proposé par Kristine Marsolais

appuyé par Andrée Hénault

et unanimement résolu :

D'adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement concernant la paix, le bon ordre et les nuisances (1607) » (RCA 1607-15).

ADOPTÉE
40.11 1181462010

CA18 12 216

Adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement relatif à la circulation dans les limites de l'arrondissement d'Anjou (RCA 1333) » (RCA 1333-32), afin d'abroger les articles 124.1 à 124.1.6

Vu l'avis de motion numéro CA18 12192 du « Règlement modifiant le Règlement relatif à la circulation dans les limites de l'arrondissement d'Anjou (RCA 1333) » (RCA 1333-32), donné par la conseillère Kristine Marsolais à la séance du 31 juillet 2018;

Vu l'adoption du projet de ce règlement à la séance du 31 juillet 2018 par sa résolution CA18 12192;

ATTENDU QU'une copie du règlement et du dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance;

ATTENDU QUE l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Il est proposé par Kristine Marsolais

appuyé par Richard L Leblanc

et unanimement résolu :

D'adopter le « Règlement modifiant le Règlement relatif à la circulation dans les limites de l'arrondissement d'Anjou (RCA 1333) » (RCA 1333-32), tel que rédigé.

ADOPTÉE
40.12 1181462013

CA18 12 217

Transmettre, sans changement, le projet de Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047), afin de créer un nouveau secteur de densité dans le territoire de l'arrondissement d'Anjou, pour adoption par le conseil municipal

CONSIDÉRANT les commentaires exprimés lors de l'assemblée publique de consultation tenue le 4 septembre 2018;

CONSIDÉRANT l'avis du Comité Jacques-Viger;

Il est proposé par Kristine Marsolais

appuyé par Richard L Leblanc

et unanimement résolu :

De transmettre, sans changement, le projet de Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047), afin de créer un nouveau secteur de densité dans le territoire de l'arrondissement d'Anjou, pour adoption, conformément à l'article 130.3 de la Charte de la Ville.

ADOPTÉE
40.13 1177747003

CA18 12 218

Autoriser la création d'un poste permanent de chargé de communication, à la Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens et du greffe, à compter du 5 septembre 2018

Il est proposé par Andrée Hénault

appuyé par Kristine Marsolais

et unanimement résolu :

D'autoriser la création d'un poste permanent de chargé de communication, à la Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens et du greffe, à compter du 5 septembre 2018.

ADOPTÉE
50.01 1180558010

CA18 12 219

Autoriser la création d'un poste temporaire d'ingénieur à la Direction des travaux publics, à compter du 5 septembre 2018

Il est proposé par Andrée Hénault

appuyé par Richard L Leblanc

et unanimement résolu :

D'autoriser la création d'un poste temporaire d'ingénieur à la Division des études techniques de la Direction des travaux publics et ce, à compter du 5 septembre 2018.

ADOPTÉE
50.02 1183080001

CA18 12 220

Autoriser la création d'une banque d'heure pour la fonction inspecteur du cadre bâti à la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, à compter du 5 septembre 2018

Il est proposé par Richard L Leblanc

appuyé par Andrée Hénault

et unanimement résolu :

D'autoriser la création d'une banque d'heure pour la fonction d'inspecteur du cadre bâti à la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, à compter du 5 septembre 2018.

ADOPTÉE
50.03 1187724001

CA18 12 38

Dépôt du procès-verbal de la réunion de la Commission de la culture, sports, loisirs et développement social tenue le 7 juin 2018

Prendre acte du dépôt du procès-verbal de la réunion de la Commission de la culture, sports, loisirs et développement social, tenue le 7 juin 2018.

60.01 1182911024

CA18 12 39

Dépôt du procès-verbal de la réunion de la Commission de l'aménagement urbain et des services aux entreprises tenue le 5 juin 2018

Prendre acte du dépôt du procès-verbal de la réunion de la Commission de l'aménagement urbain et des services aux entreprises tenue le 5 juin 2018.

60.02 1182911023

CA18 12 40

Dépôt du procès-verbal de la réunion de la Commission des services administratifs, des relations avec les citoyens et du greffe tenue le 4 juin 2018

Prendre acte du dépôt du procès-verbal de la réunion de la Commission des services administratifs, des relations avec les citoyens et du greffe tenue le 4 juin 2018.

60.03 1182911022

CA18 12 41

Dépôt du procès-verbal de la réunion de la Commission des travaux publics tenue le 6 juin 2018

Prendre acte du dépôt du procès-verbal de la réunion de la Commission des travaux publics, tenue le 6 juin 2018.

60.04 1182911021

CA18 12 42

Dépôt du procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme tenue le 4 juin 2018

Dépôt est fait au conseil d'arrondissement du document suivant :

- Procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme tenue le 4 juin 2018.

60.05 1187133005

CA18 12 43

Dépôt du procès-verbal de la séance du comité d'étude des demandes de démolition tenue le 4 juin 2018

Dépôt est fait au conseil d'arrondissement du document suivant :

- Procès-verbal de la séance du comité d'étude des demandes de démolition, tenue le 4 juin 2018.

60.06 1187133006

CA18 12 44

Dépôt d'une pétition concernant l'installation des ralentisseurs sur l'avenue de la Seine, entre l'avenue Goncourt et l'avenue Merriam

Dépôt est fait au conseil d'arrondissement du document suivant :

- Pétition portant sur l'installation des ralentisseurs sur l'avenue de la Seine, entre l'avenue Goncourt et l'avenue Merriam.

60.07 1187169012

CA18 12 45

Dépôt du compte rendu de la réunion du comité de circulation de l'arrondissement d'Anjou tenue le 21 août 2018

Dépôt est fait au conseil d'arrondissement du document suivant :

- Compte rendu de la réunion du comité de circulation tenue le 21 août 2018.

60.08 1180739010

CA18 12 221

Demander aux services centraux de la Ville de Montréal de procéder à la reconfiguration de la boucle d'accès de la voie de desserte Est pour accéder à la rue Jean-Talon et au boulevard des Galeries-d'Anjou

Il est proposé par Andrée Hénault

appuyé par Richard L Leblanc

et unanimement résolu :

De demander aux services centraux de la Ville de Montréal de procéder à la reconfiguration de la boucle d'accès de la voie de desserte Est pour accéder à la rue Jean-Talon et au boulevard des Galeries-d'Anjou.

ADOPTÉE

70.01 1187169016

CA18 12 222

Demander aux services centraux de la Ville de Montréal de procéder au nettoyage du bassin de rétention d'Anjou-sur-le-Lac

ATTENDU QU'il s'est accumulé une grande quantité de sédiments dans le bassin de rétention d'Anjou-sur-le-lac;

ATTENDU QUE la présence de ces sédiments cause des inondations dans le parc d'affaires lors de fortes pluies;

ATTENDU QUE la présence de ces sédiments peut provoquer des déversements d'eau et de sédiments dans le Ruisseau-De Montigny;

Il est proposé par Andrée Hénault

appuyé par Kristine Marsolais

et unanimement résolu :

De demander aux services centraux de la Ville de Montréal de procéder au nettoyage du bassin de rétention d'Anjou-sur-le-lac.

ADOPTÉE
70.02 1180725003

CA18 12 223

Levée de la séance

Il est proposé par Andrée Hénault

appuyé par Kristine Marsolais

et unanimement résolu :

Que la séance soit levée à 21 h 04.

ADOPTÉE
70.03

Luis Miranda
Maire d'arrondissement

Jennifer Poirier
Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le
2 octobre 2018.